

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je voudrais commencer par remercier le député de sa question.

Comme je l'ai dit au début de mon discours, le ministre responsable des ressources humaines cherche un débat où l'on pourrait proposer des idées sur la façon de gérer les 38 milliards de dépenses, de façon à ce que l'argent des contribuables soit utilisé au mieux.

Dans ce débat, l'éducation vient en tout premier, et je pense que personne ne conteste cela. En fait, il n'y a pas d'autres compressions. Il s'agit seulement de revoir le système actuel.

Je partage l'opinion du député. Je pense que l'éducation est quelque chose que nous devons toujours conserver en tête de liste, au même titre que la R-D, comme il le disait.

● (1550)

Cependant, pour nous assurer que les ressources soient là, pour nous assurer que notre système d'éducation puisse non seulement garantir la R-D, mais aussi former nos jeunes, nous devons créer une économie qui leur donnera un revenu leur permettant de payer leur scolarité plutôt que de s'en remettre à des prêts. Le plus grand problème qu'éprouvent nos jeunes, depuis trois ans en particulier, c'est qu'ils ne peuvent pas trouver d'emplois décentement rémunérés lorsqu'ils sortent de l'université, car l'économie ne croît pas.

Le député sait très bien que si nous pouvions créer une économie plus active, qui donnerait du travail à nos jeunes, il ne faudrait pas longtemps à un étudiant pour gagner, à temps partiel et pendant l'été, les 6 000, 7 000 ou 8 000 dollars qui lui aideraient à payer ses études.

Nous devons accorder plus d'importance à la macro-économie plutôt que de s'en tenir au vieux système en vertu duquel on se bornait à signer des chèques.

M. Nick Discepola (Vaudreuil, Lib.): Madame la Présidente, les observations de mon collègue m'ont vivement intéressé.

J'affirme catégoriquement que cette question de statu quo n'est pas particulière au Québec et que j'ai pu le constater dans mes déplacements pendant les audiences de consultations pré-budgétaires avec le comité des finances. C'est une question qui préoccupe tous les Canadiens, d'un océan à l'autre.

Je voudrais signaler à mon collègue deux bonnes idées qui ont été formulées au cours d'un atelier que nous avons tenu, la semaine dernière, dans ma circonscription sur les ressources humaines et la réforme des programmes sociaux. Rappelons d'abord que, du moment où un chômeur se lance en affaires, il n'a plus droit aux prestations d'assurance-chômage. On a proposé de changer cette façon de procéder et de verser des prestations au chômeur qui lance une petite entreprise.

Mon collègue a aussi fait allusion à la nécessité d'aider les femmes à se lancer en affaires et j'aimerais entendre ses observations là-dessus. À notre atelier, on a affirmé que les personnes de 55 ans et plus, qui possèdent beaucoup d'expérience, qui sont disposées à travailler de 5 à 15 heures par semaine, mais qui ne peuvent trouver du travail, devraient pouvoir aider les jeunes et les femmes qui veulent se lancer en affaires. J'aimerais aussi entendre les observations de mon collègue à cet égard.

M. Mills (Broadview—Greenwood): Madame la Présidente, permettez-moi de signaler que le débat devient vraiment agréable. Nous faisons des progrès. Nous avons des idées constructives.

L'adoption d'un programme de consultation, comme celui de la Banque fédérale de développement, en vue d'aider des jeunes et, comme je le souhaite, des femmes à se lancer en affaires pourrait se révéler fantastique. Ce serait une formidable façon de miser sur la sagesse et l'expérience de gens qui ne se sont retirés prématurément d'un emploi les occupant de 70 à 80 heures par semaine, mais qui travailleraient volontiers de 10 à 12 heures par semaine.

Je serais certainement favorable à cette idée. Je pense qu'elle est excellente. C'est précisément le genre de propositions que notre ministre veut entendre.

M. Leon E. Benoit (Végréville, Réf.): Madame la Présidente, je remercie l'honorable secrétaire parlementaire pour ses observations, notamment celles concernant sa grand-mère qui a élevé seule ses huit enfants.

Cela m'inspire deux questions. Tout d'abord, le secrétaire parlementaire croit-il que, si l'assistance sociale avait existé à l'époque, sa grand-mère en aurait bénéficié et serait devenue un fardeau pour la société au lieu de se débrouiller toute seule?

● (1555)

Ensuite—concernant les programmes destinés aux femmes—si son grand-père avait élevé seul ses huit enfants et avait connu les mêmes difficultés, aurait-il été moins méritant que sa grand-mère?

M. Mills (Broadview—Greenwood): Madame la Présidente, je répondrai tout d'abord à la question concernant l'assistance sociale.

J'ai bien connu ma grand-mère parce qu'elle a pris soin de moi. Je crois qu'elle aurait probablement trouvé le moyen de ne pas avoir recours à l'aide sociale. Mais je peux me tromper. Peut-être serait-elle aussi tombée dans le panneau.

Je crois que c'est un problème important de notre société à l'heure actuelle que le système encourage les gens à faire appel à l'aide sociale au lieu d'avoir une éthique du travail ou de faire preuve de créativité. Il faut modifier le système de façon que les gens aient le plus possible recours à leurs propres capacités, à leur créativité et à leur éthique du travail. On y arrivera en modifiant le régime de l'aide sociale.